

7 MARS 2023

**6ÈME JOURNÉE DE MOBILISATION
NATIONALE CONTRE LE PROJET DE
LOI RELATIF À LA RÉFORME DES RETRAITES**

STOP 64
#stop64ans



QUI - QUOI - OÙ - COMMENT ?

APPEL À MOBILISATION RÉFORME DES RETRAITES 7 MARS 2023

Paris, le 5 mars 2023

A l'appel de l'ensemble des organisations syndicales, **les mobilisations à l'encontre du projet de réforme des retraites** porté par le gouvernement se sont multipliées et ne faiblissent pas.



Au fur et à mesure des explications données, les travailleuses et travailleurs prennent conscience des multiples mensonges formulés et du déni de démocratie auquel nous assistons !

FACE AUX MENSONGES DU GOUVERNEMENT

FACE À L'INJUSTICE SOCIALE DE CETTE RÉFORME

FACE À L'INIQUITÉ DONT SONT VICTIMES LES FEMMES

FACE À LA PAUPÉRISATION QUI ATTEND LES FUTURS RETRAITÉS

FACE AU MÉPRIS DU GOUVERNEMENT ET SON SILENCE

la Fédération CFTC Banques soutien l'appel à mobilisation de l'intersyndicale et compte sur l'ensemble de ses sympathisant(e)s, adhérent(e)s et militant(e)s pour maintenir la mobilisation initiée et faire du **7 mars prochain une réussite.**

La Fédération sur qui compter

Fédération CFTC Banques
34, Quai de la Loire - 75019 paris
federationbanques@cftc.fr - www.cftc-banques.fr





Ensemble, le 7 mars, mettons la France à **l'arrêt** !

Les organisations syndicales et de jeunesse saluent la mobilisation de ces millions de travailleurs.euses, jeunes, retraité.e.s qui, depuis le 19 janvier, expriment leur opposition à cette réforme des retraites. Ils et elles sont déterminé.e.s à empêcher le recul de l'âge légal à 64 ans et l'allongement du nombre de trimestres, ce qui aurait pour effet de faire aussi baisser plus rapidement leurs pensions.

Malgré la propagande du gouvernement qui ne convainc pas du bien-fondé de sa réforme, l'écrasante majorité de la population comme 90% des salarié.e.s font preuve de « *bon sens* » et rejettent cette réforme brutale, inacceptable et inutile.

En opposition à ce projet de réforme des retraites, l'unité des organisations syndicales a construit un mouvement social solide, déterminé, ancré dans le paysage social de tout le pays. Il révèle également l'inquiétude face à la désertification des territoires, le manque de services publics, les incertitudes en matière d'emploi, de salaires et de pouvoir d'achat.

En complément de ces manifestations, c'est plus d'un million de personnes qui ont signé et diffusent la pétition en ligne proposée par les organisations syndicales. Cette opposition à la réforme touche désormais toutes les strates de la population.

Malgré cela, le gouvernement et le président de la République restent sourds et dégradent la cohésion sociale du pays en refusant toujours de retirer ce projet injuste.

C'est pourquoi, comme annoncé lors du précédent communiqué le 11 février, l'intersyndicale réaffirme sa détermination pour mettre la France à l'arrêt le 7 mars prochain en appelant les travailleurs.euses à participer massivement aux manifestations et à se déclarer en grève.

Les organisations syndicales professionnelles et de jeunesse continuent leurs actions d'information et de conviction pour élargir encore le mouvement social. Le 7 mars doit être une véritable journée morte dans les entreprises, les administrations, les services, les commerces, les écoles, les lieux d'études, les transports...

Pour y parvenir, elles organisent partout régulièrement de nombreuses initiatives publiques sur les lieux de vie et appellent la population à y participer.

Elles interpellent localement les parlementaires sur la base du courrier commun qui leur a été adressé, pour qu'ils votent contre cette réforme.

Elles se saisissent du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, pour rendre visibles les conséquences particulièrement graves de ce projet pour elles.

Elles agissent avec les organisations de jeunesse qui militent sur leurs lieux d'études pour élargir encore le rejet de cette réforme des retraites particulièrement injuste. Elles soutiennent aussi leur mobilisation du 9 mars pour améliorer notamment le système des bourses d'études.

Ensemble, dès le 7 mars, mettons un coup d'arrêt à ce projet de réforme des retraites inacceptable.

Paris, le 21 février 2023

ON SE RETROUVE OÙ LE 7 MARS 2023 ?

A Paris le point de départ est situé :

Place le Corbusier
75007 Paris

Un ballon bleu CFTC sera visible de loin.



Parcours (départ) Place le Corbusier - (arrivée) Place d'Italie



Le rendez-vous de la manifestation parisienne est fixé à 13h avec un départ à 14h.

Info bus : certaines structures départementales ont affrété des cars pour acheminer les militants à la mobilisation parisienne. Pour savoir s'il reste encore des places dans ces véhicules, n'hésitez pas à les contacter en retrouvant leurs coordonnées sur la page «Logistique et note de frais»

ON SE RETROUVE OÙ LE 7 MARS 2023 ?

Comme lors des mobilisations précédentes, des manifestations sont prévues partout en France le mardi 7 mars 2023.

Ajaccio	manifestation à 14h Cours Prince Impérial
Angers	manifestation à 14h Place Leclerc
Annecy	manifestation à 14h devant la Préfecture
Auxerre	manifestation à 9h à la Maison des Syndicats
Avignon	manifestation à 10h30 à la Préfecture de Vaucluse
Bastia	manifestation à 10h devant le Palais de Justice
Bayonne	manifestation à 10h30 Place Sainte-Ursule
Beauvais	manifestation à 14h Place Jeanne-Hachette
Besançon	manifestation à 14h Parking Battant
Béziers	manifestation à 11h à la Bourse du Travail
Bordeaux	manifestation à 12h Place de la Bourse
Bourges	manifestation à 10h Place Séraucourt
Brest	manifestation à 10h30 Place de la Liberté
Caen	manifestation à 14h Place Saint-Pierre
Cherbourg-en-Cotentin	manifestation à 14h Place Jacques Demy
Cholet	manifestation à 10h30 Place Travot
Clermont-Ferrand	manifestation à 10h Place du 1er Mai
Dijon	manifestation à 14h Place de la Libération
Grenoble	manifestation à 10h à la Gare SNCF
La Rochelle	manifestation à 14h30 sur le Parvis de la Gare
La Roche-sur-Yon	manifestation à 14h30 Boulevard Sully
Le Havre	manifestation à 10h au Cercle Franklin
Lille	manifestation à 14h30 Porte de Paris
Limoges	manifestation à 14h Carrefour Tourny
Lyon	manifestation à 11h de la Manufacture des Tabacs à la Place Bellecour
Marseille	manifestation à 10h30 au Vieux Port
Metz	manifestation à 14h de la Place Mazelle à la Place de la Comédie

Montpellier	manifestation à 12h Place de l'Europe
Mulhouse	manifestation à 14h Square de la Bourse
Nancy	manifestation à 14h Place Carnot
Nantes	manifestation à 11h au départ du Miroir d'Eau
Narbonne	manifestation à 14h30 sur le parvis du théâtre
Nice	manifestation à 10h au départ du Théâtre de Verdure
Nîmes	manifestation à 14h30 aux Jardins de la Fontaine
Orléans	rassemblement à 10h devant la Cathédrale
Paris	manifestation à 14h au départ de la Place Vauban
Pau	manifestation à 10h30 Place de Verdun
Poitiers	manifestation à 14h au départ du Rond-Point Champlain
Reims	manifestation à 10h à la Maison des Syndicats
Rennes	manifestation à 11h Place de Bretagne
Rouen	manifestation à 10h Cours Clemenceau
Saint-Étienne	manifestation à 10h30 au Parc de l'Europe
Saint-Nazaire	manifestation à 11h Place de l'Amérique Latine
Strasbourg	manifestation à 14h au départ de l'Avenue de la Liberté
Toulon	manifestation à 10h30 Place de la Liberté
Toulouse	manifestation à 11h au métro Saint-Cyprien
Tours	manifestation à 10h Place Anatole France
Valence	manifestation à 14h30 Esplanade du Champ de Mars
Vannes	manifestation à 10h Place de la Libération

Rapprochez-vous de vos Unions Régionales CFTC ou de vos représentants du personnel pour connaître le lieu de rassemblement le plus proche de chez vous.

+ de 260 CORTÈGES

Retrouvez l'ensemble des manifestations et rassemblements prévus en France en cliquant sur la carte.

Et donnez de la visibilité à vos actions en remplissant la carte collaborative accessible [ICI](#)



Source : ouest-france

VOUS NE POUVEZ PAS MANIFESTER, SIGNEZ LA PÉTITION EN LIGNE !

Je soutiens la mobilisation intersyndicale et je m'oppose à cette réforme : « je signe la pétition »

Retraites : non à cette réforme injuste et brutale !

+ DE 1 070 000 SIGNATAIRES



En vue de la manifestation francilienne de jeudi, nous vous conseillons de vous rapprocher de l'Union Départementale de votre lieu d'habitation afin de vérifier si un bus est affrété et s'il reste encore de la place.

UD CFTC 77

Maison des syndicats - 2 rue de la Varenne 77000 Melun
01 64 37 67 90

UD CFTC 78

57 Boulevard de la Reine - 78000 Versailles
01 39 50 16 45

UD CFTC 91

Maison des syndicats - 12 place des terrasses de l'Agora - 91031 Evry
01 60 78 10 99 / 09 62 25 39 66

UD CFTC 92

61 Jardins Boieldieu - 92800 Puteaux la Défense
09 81 42 02 77

UD CFTC 93

Bourse du travail - 1 place de la Libération - 93016 Bobigny
01 48 96 35 47

UD CFTC 94

Maison des syndicats - 11 rue des archives - 94010 Créteil
01 43 99 61 01

UD CFTC 95

Maison des syndicats - 26 rue François Combe - 95000 Cergy
01 30 32 76 22

A défaut de place ou de bus, vous pouvez covoiturer pour vous rendre à la manifestation, la Confédération prenant en charge les frais de transport et de parking*. Attention, les frais d'hébergement ne sont pas pris en charge.

Retrouvez la fiche de frais pour les remboursements en scannant le QR-Code



**Être minimum 4 dans la voiture, indiquer les noms des militants qui vous accompagnent et transmettre les justificatifs de parking.*

Comment se déclarer gréviste ?

Dans le cadre de la **mobilisation du 7 mars 2023**, et de l'appel national à la grève couvert par l'ensemble des Organisations Syndicales, nous vous rappelons que tout salarié participant à ce mouvement doit impérativement prévenir son employeur.

Comment procéder ?

Vous devez adresser un mail à votre Manager et le prévenir de votre absence pour objet : "grève nationale"

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Matricule :

Lieu de travail :

Déclare participer à la grève nationale du 7 mars 2023 pour :

- La journée
- La demi-journée
- _____ nombre d'heures

Qui peut faire grève ?

Le droit de grève est une liberté individuelle, garantie par la loi. Tout salarié, syndiqué ou non, peut faire grève, mais en respectant certaines conditions. Il n'est pas nécessaire que tous les salariés ou la majorité des salariés de l'entreprise participent à la grève. La grève est un droit individuel, mais qui s'exerce collectivement. Un salarié peut faire grève seul si un appel est lancé au niveau national.

Dans le secteur privé, un mouvement de grève peut être déclenché à tout moment. Les salariés qui veulent utiliser leur droit de grève n'ont pas à respecter de préavis.

Le droit de grève est reconnu aux agents publics. Toutefois, il fait l'objet de certaines limitations. Pour les découvrir : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F499>



La Fédération sur qui compter

Fédération CFTC Banques
34, Quai de la Loire - 75019 Paris
federationbanques@cftc.fr - www.cftc-banques.fr

